

Volume 6 Numéro 2

Mai 1997 (Numéro de produit 75-002-XPB)

FICHIERS DE MICRODONNÉES À GRANDE DIFFUSION DE LA DEUXIÈME VAGUE

La diffusion des données de la première vague comprenait deux fichiers de microdonnées à grande diffusion : un fichier PERSONNE et un fichier EMPLOI. Le fichier PERSONNE est un fichier à la fois longitudinal et transversal, du fait qu'il contient certaines données pour 1992 (tirées de l'interview préliminaire de janvier 1993) outre les données pour 1993. Ainsi, certains enregistrements ont un poids transversal de zéro et d'autres, un poids longitudinal de zéro. Le fichier EMPLOI est essentiellement le même que le fichier PERSONNE, la seule différence étant que le premier comporte un enregistrement par emploi (les données non relatives à l'emploi étant répétées pour chaque emploi occupé par une personne) et le deuxième, un enregistrement par personne (toutes les données sur l'emploi se trouvant dans le même enregistrement pour chaque personne). Les liens entre les personnes du même ménage ou de la même famille n'étaient pas autorisés, ce qui fait qu'une section de données relatives aux autres membres du ménage a été ajoutée à chaque enregistrement du fichier PERSONNE. Chaque section pouvait comporter jusqu'à

## Note de la rédaction

Nombre d'entre vous participerez cette année au Congrès des sociétés savantes à St. John's. Les responsables de l'EDTR ont accepté de donner un atelier d'une demijournée à l'intention des utilisateurs de leurs données. Cet atelier se tiendra l'après-midi du 9 juin. Cette date devrait coïncider avec les réunions des sociétés auxquelles appartiennent les utilisateurs des données de l'EDTR. Une note distincte dans le présent numéro de La Dynamique comporte d'autres renseignements à ce sujet. Même si vous avez déjà commencé à utiliser les fichiers de données, j'espère que vous trouverez le temps de participer à cet atelier.

Au cours des mois qui viennent, les fichiers de microdonnées à grande diffusion de la deuxième vague de l'EDTR paraîtront. Ce CD-ROM pourra être obtenu au coût de 1 000 \$ par ceux qui ont acheté le produit de la première vague, et de 2 700 \$ pour ceux qui achètent des fichiers de microdonnées de l'EDTR pour la première fois. Vous pouvez gagner du temps en payant maintenant et en signant le contrat de licence concernant les microdonnées de Statistique Canada. Ainsi, vous recevrez le CD-ROM dès qu'il paraîtra.

Nathalie Noreau







dix autres membres du ménage.

L'intention première consiste à reproduire l'approche de la première vague pour la deuxième vague. Toutefois, certaines questions se sont posées, essentiellement par suite des observations reçues des utilisateurs de données, ce qui a mené à envisager certains changements pour la deuxième vague.

Différence entre les fichiers transversaux et longitudinaux Lorsque l'on traite deux années de données, l'utilisation transversale d'un fichier combiné est beaucoup plus complexe que l'utilisation d'un fichier transversal et d'un fichier longitudinal créés de façon distincte. C'est pourquoi, à partir de la deuxième vague, des fichiers distincts seront diffusés chaque année. Afin de compenser pour l'approche différente utilisée pour la diffusion des données de la première vague, la diffusion des données de la deuxième vague comprendra les fichiers transversaux pour 1993 et 1994. Il convient de souligner qu'il n'est pas possible de produire un fichier transversal à partir du fichier longitudinal, étant donné que certaines personnes qui ont un poids longitudinal de zéro (et qui, par conséquent, ne figurent pas dans le fichier longitudinal) ont un poids transversal différent de zéro.

Données relatives aux autres membres du ménage
Lorsque l'on ne traitait qu'une année de données, il était facile de
déterminer qui inclure comme autre membre du ménage, à savoir
toutes les personnes faisant partie du même ménage au
31 décembre 1993. Avec deux années de données, cette notion est
élargie à toutes les personnes faisant partie du même ménage au
31 décembre 1993 ou au 31 décembre 1994. En outre, des données
sur les autres membres du ménage sont nécessaires pour 1993 et
1994. Dans un fichier plat, cela prend beaucoup d'espace, et les
exigences à cet égard augmentent chaque année. On s'est aussi
demandé dans quelle mesure ce genre de présentation était
utilisable. On a donc décidé de ne fournir les données sur les autres

membres du ménage que par le biais de requêtes spéciales; ces données ne feront donc pas partie de la diffusion courante de la deuxième vague.

Liens entre le fichier PERSONNE et le fichier EMPLOI Dans le cas de la première vague, le fichier PERSONNE et le fichier EMPLOI ont été conçus pour être indépendants l'un de l'autre. Essentiellement, toutes les variables ont été incluses dans chacun. Le nombre de variables et la longueur des enregistrements de ces fichiers étaient les suivants : 996 et 3 205 pour le fichier PERSONNE et 496 et 1 482 pour le fichier EMPLOI. En multipliant ces chiffres par six pour obtenir une estimation approximative de la taille des fichiers sur six ans, on a trouvé que cette approche n'était pas viable à long terme.

Même à court terme, les fichiers sont assez complexes, et une approche différente est prévue. Essentiellement, les variables au niveau de la personne ne devraient se trouver que dans le fichier PERSONNE, et les variables au niveau de l'emploi, que dans le fichier EMPLOI. L'utilisation de variables qui figurent dans des fichiers distincts nécessiterait le couplage des deux fichiers au moyen de l'identificateur de la personne. Afin d'éviter d'avoir à effectuer certains liens, le fichier EMPLOI devrait comprendre certaines données au niveau de la personne (par exemple, âge, sexe, plus haut niveau de scolarité atteint, années d'expérience de travail, état matrimonial, taille de la famille, genre de famille, revenu de la famille).

## Contenu des fichiers transversaux

Les fichiers transversaux devraient avoir une structure analogue à celle des fichiers longitudinaux (c.-à-d. des variables au niveau de la personne dans le fichier PERSONNE et des variables au niveau de l'emploi dans le fichier EMPLOI, avec certains chevauchements de variables pour réduire le nombre de couplages nécessaires). Du point de vue des variables, l'approche de base consiste à n'inclure



que celles qui ont trait à l'année de référence du fichier. C'est donc dire que les variables suivantes sont incluses :

- celles qui ne sont recueillies qu'une fois (par exemple, date de naissance, sexe);
- celles qui sont recueillies chaque année (par exemple, état matrimonial, années de scolarité);
- les données sur des périodes pour l'année de référence seulement (par exemple, périodes d'emploi, périodes de chômage et absences du travail).

Toutefois, les divers états matrimoniaux ne sont pas compris dans les fichiers transversaux.

## Variables supprimées

Pour la première vague, les variables qui étaient disponibles au niveau interne, mais qui ont été supprimées des fichiers de microdonnées à grande diffusion pour des raisons de confidentialité, ont été incluses dans le cliché d'enregistrement du fichier à grande diffusion et les valeurs «non applicables» ont été intégrées dans le fichier. On visait ainsi à indiquer aux utilisateurs la gamme complète de données disponibles à partir de l'enquête. Les utilisateurs pouvaient en outre soumettre des programmes en vue d'avoir accès à la base de données interne, le cliché d'enregistrement étant identique pour les deux fichiers. Afin de réduire la taille des fichiers à grande diffusion, il est proposé de ne pas y inclure ces variables pour les prochaines diffusions. Toutefois, des descriptions complètes des variables feront toujours partie du dictionnaire de données, afin que les utilisateurs continuent d'y avoir accès.

UTILISATIONS DES DONNÉES : RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER ET DES PERSONNES NÉES AU CANADA Cette étude, qui est effectuée par Derrick Thomas, analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada (613-951-2093 ou thomder@statcan.ca), repose sur des techniques d'analyse sociodémographiques pour déterminer les écarts du point du vue du travail et de la rémunération entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées au Canada. L'échantillon de l'EDTR d'environ 30 000 participants comprend plus de 3 000 répondants qui ont immigré au Canada.

Certains aspects transversaux et dynamiques de l'attachement au marché de l'emploi et de la mobilité seront analysés du point de vue des indicateurs suivants du marché du travail :

- contrastes entre le chômage et les interruptions d'emploi;
- comparaison des écarts dans la rémunération;
- modèles de cessation d'emploi et de réintégration au marché du travail.

L'analyse permettra l'introspection de la dynamique du marché du travail, pour des éléments comme la durée des emplois et la mobilité professionnelle. Elle permettra d'évaluer l'importance des caractéristiques sociodémographiques à cet égard, comme l'âge, le sexe et le statut d'immigrant.

On établira en outre un profil des personnes nées à l'étranger, selon la durée de leur séjour au Canada, leur habilité dans l'une des langues officielles, leur niveau de scolarité, le pays où elles ont étudié, leur statut de minorité visible et leur lieu de naissance. Ces éléments peuvent constituer des variables importantes pour expliquer les écarts du point de vue temporel pour ce qui est de l'emploi et des différences au sein des professions entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger.



UTILISATIONS DES DONNÉES : TRANSMISSIBILITÉ DU STATUT SOCIOÉCONOMIQUE ET DES ACQUIS SCOLAIRES DES PARENTS AUX ENFANTS

GÉOGRAPHIE DE L'EDTR

Un examen des obstacles à l'emploi permettra de déterminer les répercussions sur les programmes de formation qui augmentent les opportunités d'emploi pour tous les Canadiens.

Fernando Mata, de Patrimoine Canada (613-997-7910 ou fernando mata@pch.gc.ca), utilise les données de l'EDTR pour examiner l'hypothèse selon laquelle le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail des enfants peuvent avoir un lien avec le niveau de scolarité des parents. La scolarité est perçue comme un médiateur essentiel entre les acquis scolaires des parents et la participation éventuelle des enfants au marché du travail, leur statut professionnel et leur niveau de rémunération. Des membres de la population active ayant divers statuts de minorité visible, lieux de naissance, langues maternelles et origines ethniques sont étudiés. Un modèle analytique de la transmissibilité des acquis scolaires des parents est élaboré. Les essais initiaux de ce modèle parmi divers segments ethniques font ressortir que la scolarité des parents, qui a un effet direct sur celle des enfants, influence aussi la participation au marché du travail de ceux-ci, leur statut professionnel et leur niveau de rémunération. Toutefois, les aspects particuliers de la transmissibilité des acquis scolaires des parents et le principal agent de transmission (père ou mère) varient substantiellement d'un groupe à l'autre.

Comme c'est le cas pour de nombreux autres aspects des enquêtes longitudinales, les variables géographiques sont plus complexes que pour les enquêtes transversales «traditionnelles». Dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA), par exemple, toutes les données sur l'adresse des répondants sont tirées de la base de sondage. Étant donné que ce sont des logements et non pas des personnes qui sont échantillonnés pour l'EPA, les personnes qui faisaient partie de l'échantillon et qui déménagent sont remplacées par les nouveaux occupants du logement. Dans le cadre de l'EDTR, on suit les répondants lorsqu'ils déménagent, et on recueille des données sur leur nouveau lieu de résidence. En

général, l'EDTR comprend des données géographiques sur le lieu de résidence au 31 décembre de chaque année. Les utilisateurs peuvent effectuer une analyse longitudinale au sujet des personnes qui déménagent, et inclure ces personnes dans une nouvelle région géographique aux fins des totalisations à caractère géographique. L'EDTR produit en outre des variables sur la mobilité, lesquelles servent à indiquer si un répondant vit dans une province, une région métropolitaine ou une municipalité différente par rapport à l'année de référence précédente.

Il est possible d'établir un lien entre les divers niveaux géographiques grâce au code postal. Chaque répondant indique le code postal de son lieu de résidence. Le traitement des données de l'enquête comprend le recours au Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada, lequel comporte un lien entre chaque code postal au Canada et des codes géographiques de niveau plus élevé. Ces codes sont par la suite ajoutés à la base de données de l'EDTR, afin que chaque enregistrement comprenne des données sur la municipalité, le comté et la circonscription électorale fédérale, ainsi que la région aux fins de l'assurance-emploi et les coordonnées de latitude et de longitude pour le calcul des distances. Le code postal constitue un bon choix d'unité de base, étant donné qu'à peu près tous les répondants connaissent le leur, et qu'il est suffisamment restreint pour qu'il soit possible de déterminer sans ambiguïté toutes les autres régions géographiques d'intérêt. Contrairement à ce qui avait été le cas pour le fichier de la première vague, des étapes de traitement ont été établies afin qu'un code postal valide et des variables géographiques connexes soient attribués à chaque personne.

Même si cela n'est pas évident dans l'immédiat, les diverses variables de l'EDTR relatives aux SFR (seuils de faible revenu) dépendent du code géographique attribué. Les seuils de faible revenu sont définis selon la taille de la famille et celle du secteur de résidence. L'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC)



calcule les seuils de faible revenu sur une base annuelle, à partir d'une définition de la taille de la région de résidence qui diffère de celle utilisée dans le FCCP. La différence essentielle vient du fait que pour l'EFC la taille est déterminée à partir d'un secteur beaucoup plus vaste. Par exemple, toutes les personnes de la même région métropolitaine de recensement se verraient attribuer la même taille de secteur pour l'EFC, mais pas nécessairement pour le FCCP. Étant donné que l'utilisation des renseignements sur le faible revenu constitue un aspect important de l'EDTR, une deuxième taille de secteur de résidence est calculée, afin que les comparaisons avec l'EFC soient plus significatives.

De plus amples détails sur la géographie de l'EDTR et sur ses répercussions sur la mesure du faible revenu figureront dans un document de travail à venir.

ATELIER POUR LES UTILISATEURS DE DONNÉES DE L'EDTR Dans le cadre du Congrès 1997 des sociétés savantes à St-Jean (Terre-Neuve), un atelier va être présenté aux congressistes.

Date: le 9 juin 1997 Heure: 13h00 à 16h00 Lieu: Pièce 1009

Édifice Computer Sciences

Université Memorial de Terre-Neuve

Cet atelier, présenté par des employés travaillant à l'enquête, est destiné aux personnes désirant acquérir une connaissance pratique de cette enquête, comme par exemple :

Celles qui connaissent peu l'enquête ou ne la connaissent pas du tout et qui voudraient en déterminer l'utilité et la pertinence pour leur travail:

Celles qui ont déterminé que les données de l'enquête leur seraient utiles, mais qui ont besoin d'être guidées quant à la façon de les utiliser;

Celles qui extraient des données de l'EDTR pour d'autres personnes, par exemple les assistants de recherche.

L'atelier dure une demie-journée et porte sur les sujets suivants :
Objectifs de l'enquête
Grandes lignes du plan d'enquête
Contenu des données
Questions pertinentes du point de vue des méthodes
Domaines potentiels de recherche
Produits de données

La participation est gratuite, mais il faut s'inscrire à l'avance, le nombre de places disponibles étant limité. Remplir la section 3 du formulaire normal d'inscription (nº de la société 99). Pour demander un exemplaire du dossier d'inscription, veuillez communiquer avec :

Secrétariat du Congrès 1997 des scoiétés savantes 2<sup>ième</sup> étage Spencer Hall Université Memorial de Terre-Neuve St-Jean (T.-N.) A1C 5S7

Téléphone: (709) 737-4360 Télécopieur: (709) 737-4449

Internet: learneds@morgan.ucs.mun.ca

SOMMAIRE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL Voici un aperçu des documents de travail publiés récemment, qui peuvent être commandés individuellement (5 \$) ou dans le cadre d'un abonnement annuel (25 \$ sur disquette ou 50 \$ sur papier pour 12 à 15 documents).



97-01 \*Questionnaire+ de 1997 : Modules sur le contact et les caractéristiques démographiques
Ruth Dibbs, Debbie Lutz, Robert Kaminsky

Il s'agit de la version «imprimée» standard de l'un des quatre questionnaires annuels de l'EDTR. Les modules «démographie» et «contact» sont abordés au début des entrevues de janvier et de mai.

97-02 Différences dans les estimations du revenu des personnes Harry Champion

97-03 Différences d'estimations du revenu des familles Harry Champion

Ces deux documents de travail comparent les estimations de revenu produites à partir de diverses sources de données. Lorsque des différences surviennent, on examine leur cause. Ces documents constituent un regroupement utile de renseignements de base sur les sources de données sur le revenu.

97-04 Sélection d'un échantillon supplémentaire pour la production d'estimations transversales sur le revenu Michel Latouche, Sylvie Michaud, Johanne Tremblay, Ruth Dibbs

Une fois que sera intégrée la collecte des données de l'EDTR et celle des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), un échantillon annuel sera nécessaire pour nous permettre de produire des données sur le revenu aussi fiables que celles produites actuellement à partir de l'EFC. Ce document de travail énonce les étapes prises pour déterminer comment cet échantillon annuel remis à niveau devrait être choisi.

97-05 Questionnaire d'interview préliminaire de 1997 Ruth Dibbs, Debbie Lutz, Bob Kaminsky

Il s'agit de la version «imprimée» d'un autre questionnaire de l'EDTR. L'interview préliminaire est effectuée dans le cadre de l'interview de janvier pour les nouveaux membres de l'échantillon de l'EDTR et pour les membres qui faisaient déjà partie de l'échantillon et qui ont eu 15 ans au cours de l'année de référence. L'interview préliminaire de 1997 a été effectuée à partir d'un échantillon beaucoup plus important, comparativement aux années précédentes, étant donné que les répondants du deuxième panel ont été interviewés pour la première fois en janvier 1997.

97-06 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : stratégie relative au traitement des données de la vague 1 sur le revenu

Élaine Fournier, Tracey Leesti, Mylène Lavigne

Du point de vue de l'équipe de l'EDTR, il existe une différence essentielle entre les données sur le travail et les données sur le revenu. Les données sur le travail comprennent de nombreuses variables qui nécessitent très peu de traitement, étant donné que les répercussions des petites erreurs ne sont pas significatives. Par ailleurs, les variables sur le revenu sont relativement peu nombreuses. Il s'agit d'un sujet très délicat dans le cadre de la collecte. Même les personnes qui souhaitent volontairement fournir des données sur leur revenu ont du mal à le faire. Dans le cadre de l'EDTR, on recueille en outre des données sur le revenu de deux façons très différentes : grâce aux interviews traditionnelles et par la voie des fichiers administratifs. Il faut traiter les données sur le revenu, étant donné que les répercussions des erreurs peu importantes peuvent être assez significatives. Ce document de travail énonce les étapes de traitement relatives à la première année de données sur le revenu de l'EDTR.